

L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques

Élément inscrit sur la Liste Représentative du
Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Plan d'action stratégique 2022-2027



© Chambre d'agriculture 13

Version du 21 février 2024

Introduction

En 2018, l'élément « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » est inscrit sur la Liste Représentative du Patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO. La France est l'un des États-parties porteurs de cet élément. La Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS), adhérente à l'association France PCI, s'engage à définir et porter des mesures de sauvegarde du savoir-faire.

Tous les 6 ans, il incombe à la FFPPS de dresser un état des lieux des actions de sauvegarde de ce patrimoine vivant, dans un rapport périodique qui rassemble tous les éléments du patrimoine culturel immatériel inscrits en France. Ce rapport périodique permet d'évaluer la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, de faire rapport des inventaires et de mettre à jour le statut des éléments inscrits sur la Liste Représen-tative.

Dans ce contexte, la FFPPS a élaboré ce plan d'actions stratégiques, en vue de la prochaine échéance du rapport périodique en 2027. Ce livrable présente les mesures de sauvegarde, déclinées en grands axes stratégiques.

Une reconnaissance transnationale

La construction en pierre sèche est une technique de construction répandue dans le monde entier. Elle est développée par diverses communautés sur tous les continents. Ce savoir-faire ancestral trouve sa place initialement dans le milieu rural.

En 2018, ce savoir-faire a été reconnu par de nombreux États : Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Slovénie et Suisse.

En 2023, de nouveaux pays ont souhaité rejoindre ces États-parties, dont la réponse sera reconnue en fin d'année 2024 : Andorre, Autriche, Belgique, Irlande et Luxembourg.

Cartographie des États-parties de la Liste Représen-tative du Patrimoine Culturel Immatériel

Pays reconnus
Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Slovénie, Suisse

Pays candidats
Andorre, Autriche, Belgique, Irlande, Luxembourg

© FFPPS, juin 2023



Axes d'intervention

1

Valoriser et contribuer à la transmission du système construction en pierre sèche

2

Développer et animer le réseau d'acteurs

3

Créer des ressources et des contenus culturels à destination du grand public

1

Valoriser et contribuer à la transmission du système de construction en pierre sèche

Objectif 1.1

Assurer la mise en œuvre de stratégies nationales transversales de développement pour la filière pro pierre sèche

Moyens

- Nommer un référent pour le suivi de la candidature à l'UNESCO
- Recruter un chargé de mission pour le suivi des projets de valorisation de la filière pierre sèche en France

Objectif 1.2

Valoriser et faire connaître le métier de murailler et les constructions en pierre sèche

Moyens

- Assurer la promotion des formations de l'art de la construction en pierre sèche sur des salons et événements
- Mettre en avant la réalisation de chantiers exemplaires en France à travers des fiches chantiers
- Développer des offres de formation à destination des prescripteurs, des professionnels et du grand public dans les territoires

2

Développer et animer le réseau d'acteurs

Objectif 2.1

Améliorer les outils numériques pour la coordination du réseau professionnel

Moyens

- Mettre en place un outil de veille sur les actualités de la filière professionnelle pierre sèche en France et à l'international
- Mettre en ligne un formulaire de communication pour les événements, projets et réalisations de la pierre

Objectif 2.2

Coordonner des actions de valorisation en lien avec le patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Moyens

- Animer un comité de pilotage des acteurs du patrimoine vivant entre le Ministère de la Culture et l'association France PCI
- Créer des synergies inter-éléments du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

sèche pour une diffusion sur différents canaux de communication

3

Créer des ressources et des contenus culturels à destination du grand public

Objectif 3.1

Rassembler et créer des outils et du contenu culturels relatifs au savoir-faire afin de développer la filière professionnelle et d'accroître sa visibilité

Moyens

- Développer un centre de ressources en ligne sur la pierre sèche
- Assurer une promotion des événements qui présentent la pierre sèche au niveau national
- Créer une mallette pédagogique à destination du jeune public
- Concevoir une exposition itinérante sur « L'art de la construction en pierre sèche »
- Rédiger des guides et fiches pratiques

Objectif 3.2

Communiquer sur l'excellence de la pierre sèche

Moyens

- Développer la communication sur les réseaux sociaux
- Crédit d'une campagne de mailing
- Mettre à jour la structure et les contenus du site internet de la FFPPS
- Créer des contenus numériques et des activités culturelles afin de sensibiliser le grand public à l'art de la construction en pierre sèche

Coordination

Pour assurer le suivi des dossiers pour la valorisation de « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques », deux référents participent à la mise en œuvre du plan d'actions stratégiques, en partenariat avec l'association France PCI et le Département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine Culturel Immatériel du Ministère de la Culture.

Les référents



Sébastien Balestrieri
Référent PCI UNESCO
Adhérent FFPPS



Laurent Tuccinardi
Référent PCI UNESCO
Membre du CA de la FFPPS

Les missions de coordination

- Proposer du contenu à la Lettre immatérielle (newsletter trimestrielle)
- Participation à l'Assemblée Générale annuelle de l'association
- Collecte de données et participation aux projets de valorisation (conférences, outils de médiation, formations, etc.)
- Mise en œuvre d'actions entre les éléments du PCI inscrits ou engagés dans une démarche d'inscription à l'UNESCO (alpinisme, parfums de Grasse, transhumance, lavande, etc.)
- Représenter l'élément inscrit sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en France et lors d'événements internationaux (conférences, colloques, congrès, ateliers, etc.)
- Contribuer aux modifications, extensions et échanges sur la candidature UNESCO
- Mener une veille informationnelle sur la pierre sèche en France et à l'international (réseaux sociaux, presse, médias, etc.)
- Rédaction du plan d'actions stratégiques et d'une synthèse pour le rapport périodique

Les principaux interlocuteurs

Département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine Immatériel du Ministère de la Culture



Au sein de la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, le département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel coordonne la mise en œuvre de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée à Paris le 17 octobre 2003. Le département participe notamment à la valorisation et à la diffusion des résultats de la recherche dans le domaine des patrimoines et de l'architecture.

Référente : Lily Martinet

Association France PCI



L'association française des éléments inscrits sur les listes du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, surnommée France PCI, fédère les représentants des communautés, des personnes morales et des collectivités territoriales ayant porté la candidature d'un élément présent sur le territoire français pour une inscription sur la Liste Représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Référente : Alice Framonteil

Maison des Cultures du Monde – Centre français du Patrimoine Culturel immatériel



Depuis près de 40 ans, la Maison des Cultures du Monde contribue activement à enrichir la connaissance des diverses formes du patrimoine culturel immatériel et de leurs origines, à travers la recherche, la documentation et la programmation d'expressions du monde entier, des publications, des colloques et projets en collaboration avec l'université, les professionnels, les artistes et les praticiens. Elle est aujourd'hui une association reconnue dans le paysage culturel français pour son savoir-faire unique dans tout ce qui a trait à ce patrimoine singulier. C'est à ce titre qu'elle a été désignée comme « Centre français du patrimoine culturel immatériel ».

Référente : Alice Framonteil